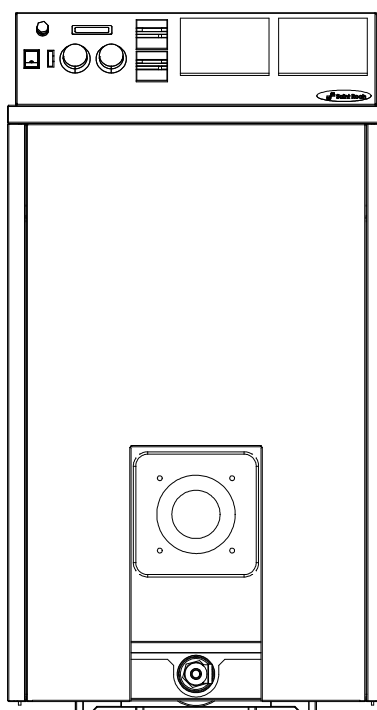


CHAUDIERE FIOUL / GAZ PULSE

EXCELLIA PRO



NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION

T ABLE DES MATIERES

Page

1.	Caractéristiques techniques	4
2.	Aménagement de la chaufferie et installation de la chaudière	4
3.	Montage de la chaudière	5
	3.1. Montage du bloc fonte	5
	3.2. Raccordement hydraulique du bloc fonte à l'installation	6
	3.3. Montage des tôles de fixation de la jaquette	6
	3.4. Placement du calorifuge	7
	3.5. Raccordement de la chaudière à la cheminée	7
	3.6. Montage de la jaquette	8
	3.7. Remplissage de l'installation	9
	3.8. Montage du brûleur	9
4.	Installation	10
	4.1. Raccordements à la cheminée	10
	4.2. Raccordements hydrauliques	10
	4.3. Raccordements électriques	13
5.	Description du tableau de bord	16
6.	Entretien	17

GUIDE DE L'UTILISATEUR

- Faites appel à un **professionnel qualifié** pour **mettre la chaudière en place**.
- Il est indispensable de prévoir une **ventilation suffisante** sous peine de provoquer une combustion incomplète et d'accentuer les risques d'intoxication.
- Il convient de faire un **entretien annuel** de la chaudière par une personne qualifiée.
- Ne **pas remplir fréquemment l'installation**. En effet, tout nouvel apport en eau peut entraîner des dépôts (calcaire, boues,...) dans la chaudière et compromettre sa durée de vie.
- Veiller à prendre des dispositions en vue d'éviter les dégâts que pourraient provoquer le **gel**.

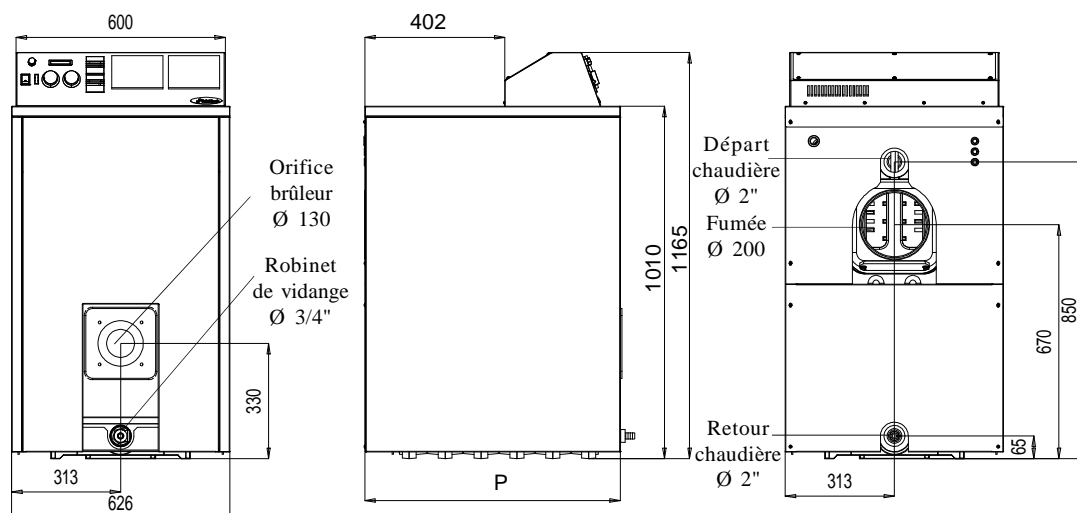
Afin de pouvoir gérer le réchauffage de votre ballon (option), vous pouvez connecter soit le module Ventec, soit une régulation électronique. La logique de fonctionnement du module Ventec est expliquée dans ce manuel. Si vous utilisez un régulateur climatique, se référer à la notice correspondante.

Règles générales

Les conduits d'évacuation des produits de combustion doivent être calculés et exécutés suivant les normes en vigueur, les obligations locales et les prescriptions du fabricant.

Les installations hydrauliques, fioul ou gaz seront établies selon les normes d'installation et de sécurité en vigueur dans le pays d'utilisation.

1. Caractéristiques techniques



Type	Nomb. élém.	Puissance nominale (kW) CE 92/42	Dim. chaudière (mm)			Dim. chambre de combustion (mm)		
			Haut.	Larg.	Prof. (P)	Haut.	Larg.	Prof. (P)
61C	5	60,77	1110	626	733	420	370	410
77C	6	76,56	1110	626	733	420	370	513
92C	7	92,36	1110	626	939	420	370	616
108C	8	108,15	1110	626	939	420	370	719
124C	9	123,95	1110	626	1145	420	370	822
140C	10	139,74	1110	626	1145	420	370	925

Excellia Pro	N°	61C	77C	92C	108C	124C	140C
		CE 92/42	CE 92/42	CE 92/42	CE 92/42	CE 92/42	CE 92/42
Tirage nécessaire (mbar)		0,13	0,2	0,20	0,25	0,32	0,41
Perte de tirage du circuit des produits de combustion (mbar)		0,08	0,11	0,15	0,2	0,27	0,36
T° fumée - T° ambiante		200	197	194	191	188	184
Débits des fumées maxi (g/s)		28	35	42	50	57	64
Puissance nominale		60,77	76,56	92,36	108,15	123,95	139,74
Débit calorifique maximal (kW)		67,6	84,7	101,9	119	136,2	153,3
Vol. circuit fumées chaudière (dm³)		40,9	49,7	58,5	67,3	76,1	84,9
Pertes de charge côté eau (mbar)		1,7	2,7	3,9	5,3	6,9	8,7
Coeff. de consommation d'entretien (%)		0,35	0,31	0,27	0,23	0,19	0,15
Contenance en eau (l)		40	47,5	55	62,5	70	77,5
Poids emballé (kg)		345	395	445	495	545	595

Température de service max.: 90°C; pression de service max : 4 bar

2. Aménagement de la chaufferie et installation de la chaudière

La mise en place de la chaudière doit être réalisée par un installateur qualifié.

L'installateur qualifié doit prendre sur place les dispositions les plus adéquates afin que la localisation et l'installation de la chaudière, l'aération et la ventilation de la chaufferie, le raccordement à l'arrivée de gaz, l'évacuation des gaz de combustion et le raccordement électrique soient conformes aux caractéristiques de fonctionnement du matériel, aux règles de l'art et aux réglementations en vigueur: NFD 35-377, DTU 61.1 et DTU P 45-204 en France.

La **garantie** n'est et ne reste valable que sous réserve de la stricte observation des règles de l'art, dont nous rappelons ci-après les principales dispositions se rapportant aux mesures à prendre contre les risques d'entartrage, de corrosions, de chocs thermiques, de coups de feu, de surpression, d'explosions ou contre les défauts de circulation d'eau dans les chaudières. D'une façon générale la puissance des générateurs doit être correctement adaptée aux besoins de l'installation et la puissance du brûleur adaptée à celle du générateur.

2.1. Localisation

La chaudière ne pourra être mise en place dans des locaux où il y a un risque important de présence de **gel** et où l'air risque d'être fortement contaminé par des **substances halogénées** (p.ex. chlore, détergents, aérosols,...) : salons de coiffure, imprimeries, teintureries, laboratoires, etc..., à moins de prendre les dispositions suffisantes pour pouvoir amener de l'air de combustion non pollué.

Il donc **indispensable de prévoir une ventilation suffisante sous peine de provoquer une combustion incomplète** et d'accentuer les risques d'intoxication.

2.2. Installation de la chaudière

La chaudière doit être placée **loin de toutes parois susceptibles d'être détériorées par la chaleur** (bois, etc.); en cas de nécessité absolue, cette paroi sera protégée par une plaque isolante.

En cas d'installation sur un socle, celui-ci sera bien dégagé afin d'obtenir une aération efficace et une ventilation suffisante. La chaudière doit être placée de façon à pouvoir aisément procéder à son entretien et à sa vérification périodique.

2.3. Evacuation des produits de combustion :

La cheminée sera déterminée (hauteur et section) en fonction de la chaudière utilisée, elle sera capable d'assurer l'évacuation des produits de combustion en maintenant une dépression de +/- 0,5 mm de CE.

Dans le cas d'impossibilité de construction de cheminée suffisante, il est possible d'employer un extracteur de fumée, les caractéristiques de celui-ci seront déterminées en fonction de la chaudière à desservir.

2.4. Asservissement des extracteurs et brûleurs

Dans les cas d'utilisation d'extracteurs de gaz de combustion, il est nécessaire d'asservir aux extracteurs le fonctionnement des brûleurs, de façon que ceux-ci ne puissent démarrer si les extracteurs n'ont pas été mis préalablement en service et qu'ils s'arrêtent immédiatement en cas d'arrêt des extracteurs.

2.5. Compatibilité brûleurs non spécifiques

Dans le cas de l'utilisation d'un brûleur non spécifique, c'est-à-dire d'un brûleur qui n'est pas sur une liste pouvant être remise, sur demande, par le constructeur de la chaudière, il appartient à l'installateur de choisir le matériel techniquement compatible et de s'assurer, après mise en route, du bon fonctionnement de l'ensemble.

2.6. Chocs thermiques et corrosion du côté des produits de la combustion

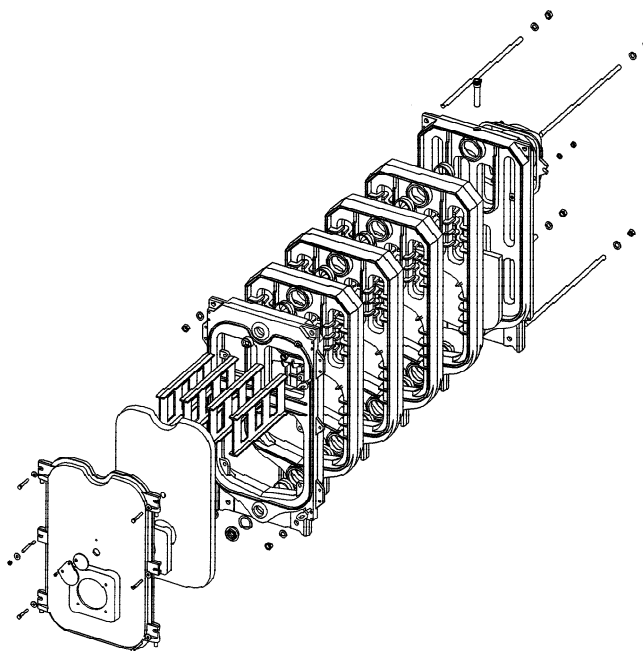
Dans le cas d'utilisation de brûleurs, il y a lieu de limiter le débit du combustible de telle manière qu'en aucun cas, la puissance instantanée du brûleur, compte tenu du rendement, ne puisse dépasser la puissance normale ou maximum, la puissance de pointe de la chaudière, fixées par le constructeur.

3. Montage de la chaudière

3.1. Montage du bloc fonte

- Un socle doit être élaboré en fonction des règles de l'art, à l'endroit choisi, en tenant compte des dimensions et du poids de la chaudière. Positionner le bloc fonte sur le socle en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.
- Le montage se fait en commençant par le bloc arrière.
- Dégraisser soigneusement les alésages et les nipples avec du white spirit ou de l'essence et les enduire de la pâte fournie dans les accessoires.

- Placer le bloc arrière de la chaudière verticalement à l'endroit choisi sur un socle préalablement construit.
- Enduire de colle les nervures de l'élément, poser les différentes longueurs de corde, une longueur pour le par cours périphérique, une longueur pour les carnaux.
- Enfoncer les deux nipples dans les alésages au moyen d'un maillet ou d'un marteau avec vis intercalaire en bois dur ou en bronze.
- Il est extrêmement important d'enfoncer les cônes de façon régulière et parfaitement dans l'axe des alésages.
- Présenter le bloc avant bien verticalement et l'emboîter dans les nipples tout en vérifiant le placement des cordes.
- Assurer le blocage et l'étanchéité du bloc en serrant en quinconce d'une manière progressive les écrous des quatre tirants.
- Les surfaces dressées des portées d'alésage doivent être jointes et non les nervures des éléments.



3.2. Raccordement hydraulique du bloc fonte à l'installation

- Raccorder le départ et le retour à l'installation, les orifices sont taraudés en 2".

IMPORTANT:

Les tuyauteries départ/retour de l'installation ne peuvent en aucun cas être de diamètre inférieure à 2" au moins sur un tronçon de 200mm et ce afin d'assurer une irrigation optimale des éléments fonte constituant le corps de chauffe.

Les chaudières sont conçues pour fonctionner dans des installations de chauffage à eau chaude à circulation forcée.

Les chaudières ne peuvent pas fonctionner en thermosiphon (sans circulateur).

L'installateur doit impérativement dimensionner le circulateur pour assurer une différence de température entre le départ et le retour de la chaudière de minimum 5°C et de maximum 35°C.

- Placer le robinet de vidange dans l'orifice taraudé en 3/4" sur l'élément avant de la chaudière.
- Schéma hydraulique préconisé : circuit chauffage

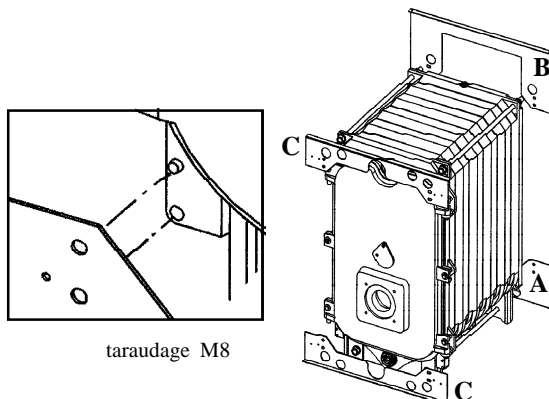
IMPORTANT : Les raccordements hydrauliques de la chaudière sur le circuit chauffage seront effectués en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.

Test hydraulique

- Après avoir monté le bloc fonte, la chaudière doit être soumise à une pression d'épreuve hydraulique égale à $1,3 \times 4 = 5,2$ bar (min. 4 bar), ceci avant montage de l'isolation et de la jaquette. Au cours de cette épreuve, aucun défaut d'étanchéité ne doit apparaître.

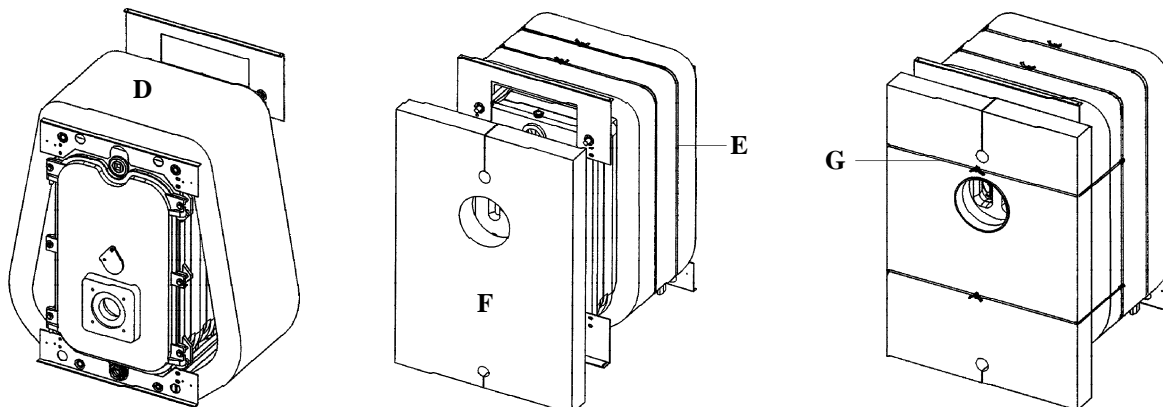
3.3. Montage des tôles de fixation de la jaquette

- Positionner la tôle de fixation arrière bas (A) sur l'élément arrière du bloc fonte.
- Bloquer la tôle sur le bloc fonte à l'aide de deux vis M8x10 (DIN 933).
- Procéder de la même manière pour les autres tôles de fixation de la jaquette :
 - la tôle de fixation arrière haut (B);
 - les deux tôles de fixation avant (C).



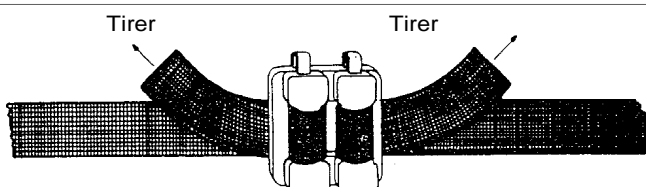
3.4. Placement du calorifuge

- Placer le calorifuge du bloc fonte (D) en veillant à bien dégager le calorifuge sous le corps de chauffe.
- Bloquer le calorifuge à l'aide de deux cerclages (E).
- Présenter le calorifuge arrière (F) pré-découpé (pour le raccordement hydraulique et le raccordement de la cheminée).
- Placer les cerclages arrière (G).



ASSEMBLAGE CERCLAGE ET BOUCLER ENFORCÉE

Ne pas trop serrer pour assurer
une isolation optimale

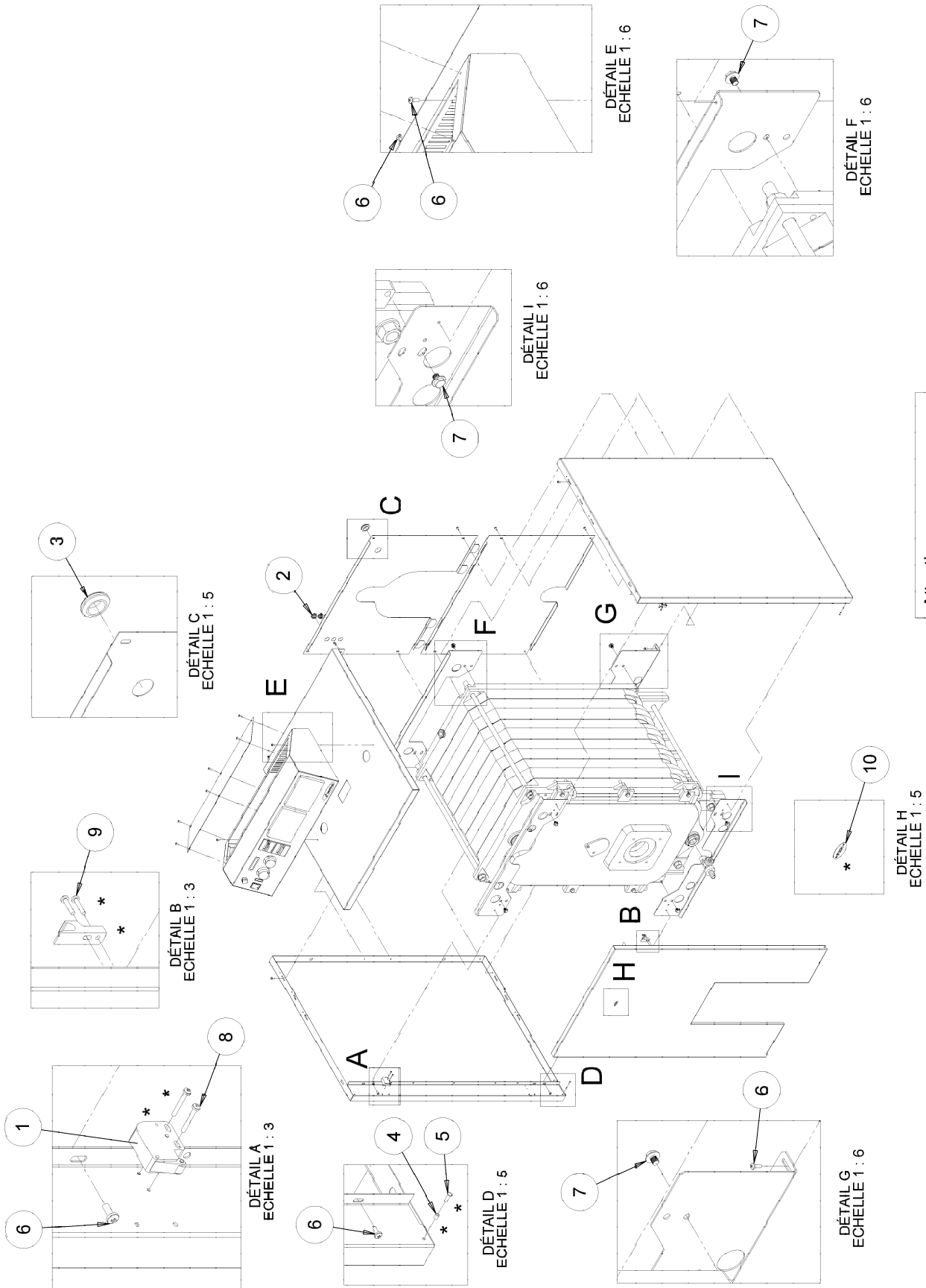


3.5. Raccordement de la chaudière à la cheminée

- Prévoir une buse de raccordement de diamètre 200 mm. Hauteur à l'axe de la buse : 670 mm (socle non compris).
- Placer la buse de raccordement cheminée
- Veiller à l'étanchéité du raccordement cheminée.

IMPORTANT: Le raccordement à la cheminée de la chaudière sera effectué en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette

3.6. Montage de la jaquette



Attention
* : monté par le tôlier

3.7. Remplissage de l'installation

Lorsque tous les accessoires sont placés (vase d'expansion, soupape de sûreté, manomètre,...) et que l'étanchéité du circuit hydraulique est assurée, procéder au remplissage du circuit chauffage

- Vérifier et contrôler l'étanchéité de tous les raccords
- Rincer l'installation en vidangeant celle-ci
- Amener la pression en conformité avec la valeur de la hauteur manométrique de l'installation et la pression initiale du vase d'expansion (fermé).
- Purger convenablement l'installation.

Remarques :

- Dans le cas d'une installation en caniveau, il est nécessaire de prévoir un purgeur automatique à bouteille sur le départ et sur le retour.
- Sur les installations pourvues de robinets thermostatiques, prévoir soit une boucle, soit un by-pass ou une vanne à pression différentielle entre départ et retour, afin d'assurer une circulation dans la chaudière et éviter les bruits, à l'ouverture et à la fermeture des robinets.
- Dans le cas où la chaudière est située au point le plus haut de l'installation, il y a lieu de placer un dispositif de sécurité de manque d'eau.

3.8. Montage du brûleur (quand il est fourni avec la chaudière)

- a) Fixer la bride et son isolation au moyen des vis M8 X 30 (DIN 558) et rondelles plates 9 X 17 fournies avec le brûleur.
- b) Monter le gicleur, approprié au numéro de la chaudière, également fourni avec le brûleur.
- c) Présenter le brûleur dans la bride et, une fois bien positionné, bloquer le brûleur sur la bride.
- d) Procéder au raccordement électrique du brûleur par simple embrochage des fiches.
- e) Procéder au raccordement de l'alimentation mazout/fioul.

4. Installation

4.1. Raccordements à la cheminée.

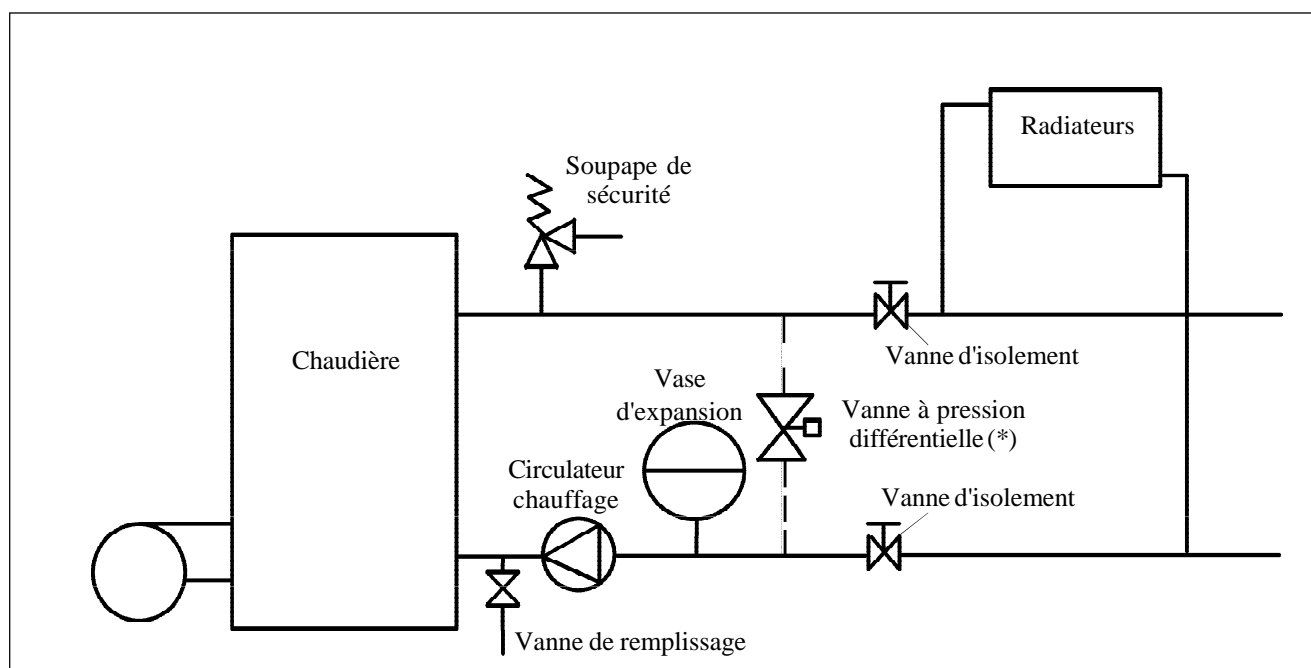
Avant d'installer un appareil, nous conseillons vivement à l'installateur de vérifier la cheminée (tampon de ramonage, entrée d'air parasite, fissures, etc...) afin d'être certain que celle-ci est en bon état. Le rendement de cette chaudière conduit à des températures de fumées relativement basses. Un soin particulier doit être apporté à la cheminée qui doit être calorifugée et étanche. En effet, un manque d'étanchéité et une mauvaise isolation de la cheminée abaisseront la température des fumées provoquant le phénomène de bistre. Une des dispositions à prendre est de tuber les conduits. La qualité du tubage doit être compatible avec le combustible utilisé.

Recommandations pour le raccordement de la cheminée :

- * conserver la même section que la buse de sortie de la chaudière
- * éviter les changements brusques de direction
- * monter les manchettes de raccordement avec une pente ascendante dans le sens de la circulation (particulièrement à l'emboîtement dans la cheminée)
- * prévoir un pot de purge aussi près que possible de la chaudière
- * prévoir des cheminées anti-acides et étanches à l'eau
- * Le raccordement à la cheminée s'effectue par l'arrière. Le tuyau de fumée doit s'emboîter correctement (extérieurement) et assurer une parfaite étanchéité.

4.2. Raccordements hydrauliques

SCHEMA HYDRAULIQUE "CHAUFFAGE SEUL" SANS REGULATION



(*) Au cas où tous les radiateurs de l'installation sont pourvus de vannes thermostatiques, prévoir une vanne à pression différentielle entre le départ et le retour chaudière

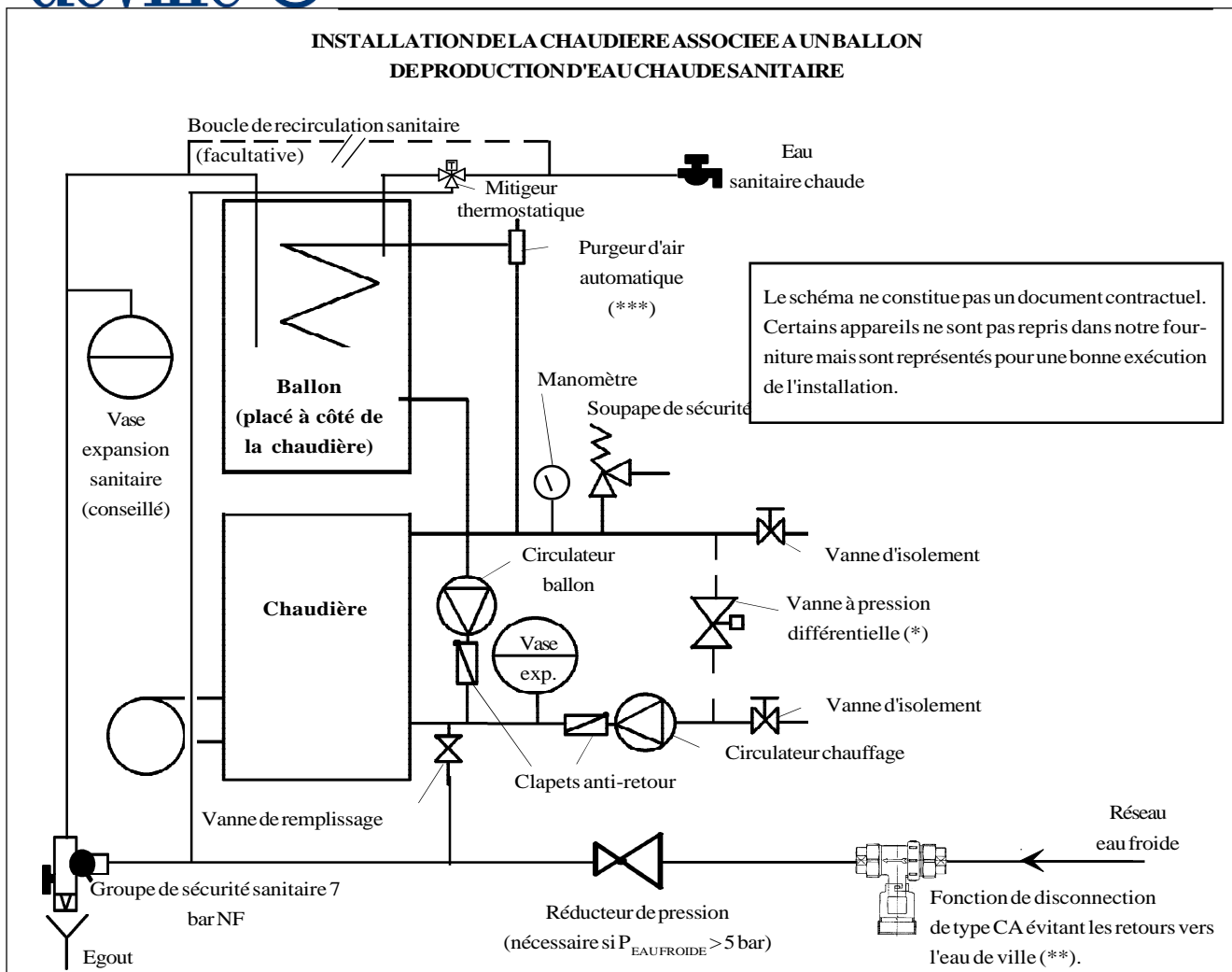
IMPORTANT:

Les tuyauteries départ/retour de l'installation ne peuvent en aucun cas être de diamètre inférieure à 2" au moins sur un tronçon de 200mm et ce afin d'assurer une irrigation optimale des éléments fonte constituant le corps de chauffe.

Les chaudières sont conçues pour fonctionner dans des installations de chauffage à eau chaude à circulation forcée.

Les chaudières ne peuvent pas fonctionner en thermosiphon (sans circulateur).

L'installateur doit impérativement dimensionner le circulateur pour assurer une différence de température entre le départ et le retour de la chaudière de minimum 5°C et de maximum 35°C.



- (*) Au cas où tous les radiateurs de l'installation sont pourvus de vannes thermostatiques, prévoir une vanne à pression différentielle entre le départ et le retour chaudière
- (**) Obligatoire en France
- (***) Si le ballon est installé plus haut que la chaudière, il faut un purgeur d'air.

Lors du raccordement du circuit d'eau chaude sanitaire, les tubes de cuivre ne doivent en aucun cas entrer trop à l'intérieur des tubes de raccords du ballon, ni être en contact direct avec ceux-ci. Les raccords à une canalisation en cuivre doivent obligatoirement être effectués par l'intermédiaire d'un manchon en fonte, en acier ou en plastique.

- Pour une pression du réseau supérieure à +/- 5 bar, il est absolument nécessaire de prévoir un réducteur de pression.
- En France, la présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CA, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-009, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du règlement Sanitaire Départemental - type.

- Dans le cas d'installations hydrauliques équipées de tuyaux de faible dimension (1/2") ou de robinets à plaquette céramique il est préconisé d'installer le plus près possible des robinets des vannes de types "ANTIBELIER" ou un vase d'expansion adéquat (type sanitaire) à l'installation.

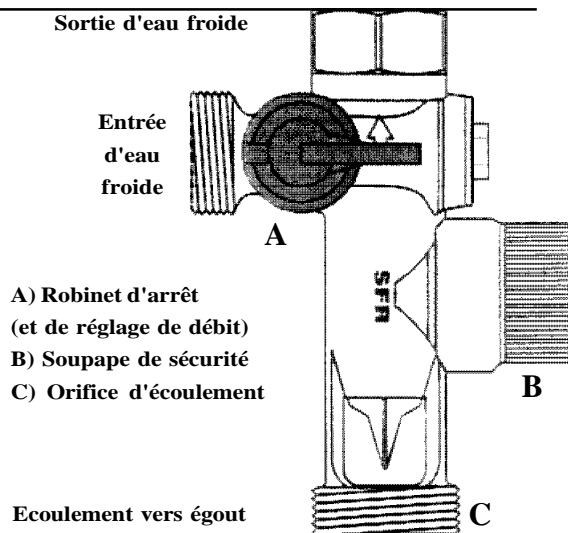
Le placement du groupe de sécurité est absolument obligatoire. Dans l'exemple ci-dessous, il comprend :

- un robinet d'arrêt (A) avec clapet de retenue incorporé
- une soupape de sécurité tarée à 7 bar
- un orifice d'écoulement et de vidange (C)

Il est interdit, sous peine de perte de la garantie, de placer tout dispositif qui pourrait interrompre la communication directe entre le groupe de sécurité et le ballon. Le groupe de sécurité sera placé sur la conduite d'alimentation eau froide du ballon et à l'extérieur de la jaquette, à une distance maximale d'un mètre du ballon. La décharge du groupe de sécurité (C) sera raccordée à une tuyauterie d'évacuation d'un diamètre au moins égal à la tuyauterie de raccordement de l'appareil par l'intermédiaire d'un entonnoir permettant une garde d'air de 20 mm minimum.

Il est important de noter que :

- à chaque réchauffe du ballon un écoulement d'eau (expansion) doit pouvoir s'effectuer par l'orifice C (ce phénomène peut être minimisé par l'emploi d'un vase d'expansion spécifique ECS)
- afin d'éviter le dépôt de calcaire (ennemi du groupe de sécurité) sur le siège de la soupape, il est nécessaire (1 X par mois) de tourner le bouton (B) afin de faire fonctionner la vidange.



- A) Robinet d'arrêt (et de réglage de débit)
- B) Soupape de sécurité
- C) Orifice d'écoulement

Remplissage de l'installation

Avant remplissage de l'installation, nous vous conseillons de rincer l'installation complète.

Ajuster la pression d'azote du vase d'expansion en fonction de la hauteur de l'installation.

Vous obtenez la valeur de cette pression d'azote (P_{VASE} [bar]) en divisant la hauteur manométrique de l'installation par 10 et en y ajoutant une sécurité de 0,2 à 0,5. Ex.: Pour une hauteur d'installation de 6 m: $P_{VASE} = (6/10 + 0,3) = 0,9$ bar

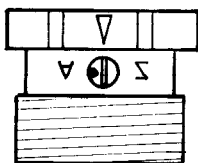
Lorsque tous les accessoires sont placés (vase d'expansion, soupape de sûreté, manomètre...) et que l'étanchéité des circuits hydrauliques est assurée, procéder au remplissage du:

a. circuit chauffage:

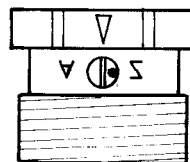
- Ouvrir les clapets anti-thermosiphon (inactif/passage libre).

Clapet anti-retour

Position ouverte au remplissage
(écoulement libre de l'eau dans les deux sens)



Position automatique (clapet actif)



- Le remplissage doit s'opérer lentement, les purgeurs étant ouverts ou dévissés afin d'éviter au maximum les blocages d'air.
- Vérifier le fonctionnement du purgeur automatique (si existant) placé sur le circuit hydraulique de réchauffe du ballon.
- Après un premier remplissage et une première purge, la pression à lire au manomètre sera égale à la pression statique (ou hauteur statique proprement dite de l'installation) majorée de 0,1 à 0,5 kg/cm² suivant les cas.
- La première chauffe doit avoir lieu à la température la plus élevée possible (80-90°C) et être maintenue pendant plusieurs heures afin de dégazer au maximum et le plus rapidement possible.
- Au cours de cette phase de chauffe à température élevée, l'air et les gaz libérés doivent être régulièrement évacués par les dispositifs de séparation et de purge d'air.
- Après une dernière purge, il faut lire la pression au manomètre ainsi que la température et arrêter l'installation (circulateur y compris); on laissera refroidir jusqu'à une température d'environ 50°C.
- La pression à lire au manomètre à une température moyenne de 50°C après dégazage est approximativement égale à la pression de gonflage du vase, majorée de 0,2 à 0,5 bar. Ainsi la pression avec laquelle l'eau de l'installation viendra pousser sur la membrane du vase sera telle, que cette membrane soit légèrement bombée et qu'ultérieurement aucun point de l'installation ne puisse jamais être mis en dépression. Dans l'exemple ci-dessus, la pression de remplissage en eau froide de l'installation devra alors être ajustée à environ: $P_{REMPLEISSAGE} = 0,9 + 0,3 = 1,2$ bar.
- Le remplissage en eau de la chaudière doit être complet.
- Contrôler l'étanchéité de tous les raccords et fermer les clapets anti-thermosiphon (actif).

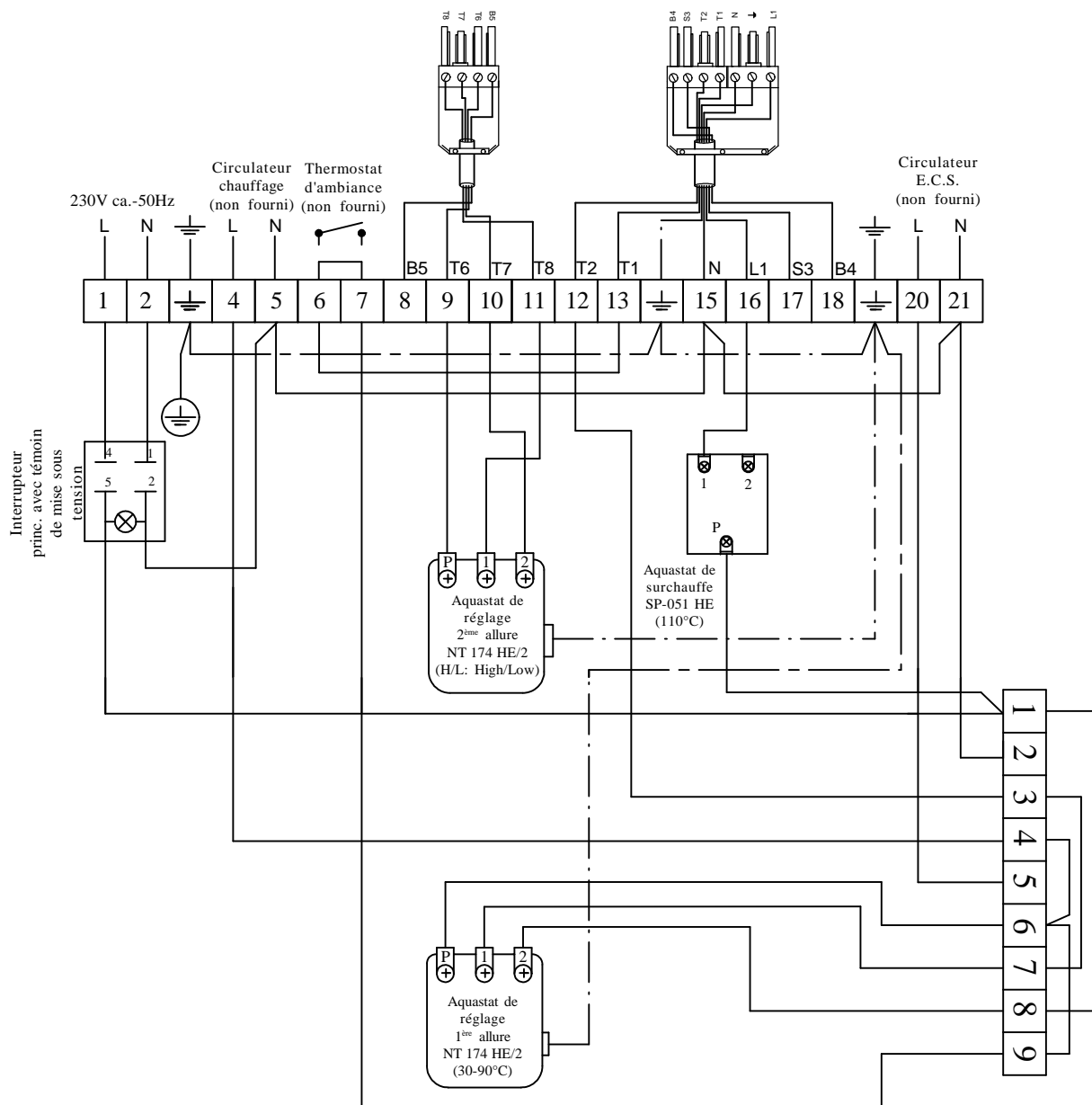
4.3. Raccordements électriques

Remarques:

En Ecogroupage, le circulateur chauffage est commandé par l'armoire électrique.

La température réglée sur le thermostat H/L (par exemple 65°C) devra être inférieure à celle réglée sur l'aquastat de réglage 1^{er} allure. Ainsi, lorsque la chaudière est froide, le brûleur démarre à pleine allure et une fois les 65°C atteints, le brûleur continue en allure réduite pour atteindre les 80°C souhaités. Si la demande de chaleur est trop importante et que la température de chaudière rechute au lieu de tendre vers 80°C, alors la pleine allure est à nouveau enclenchée.

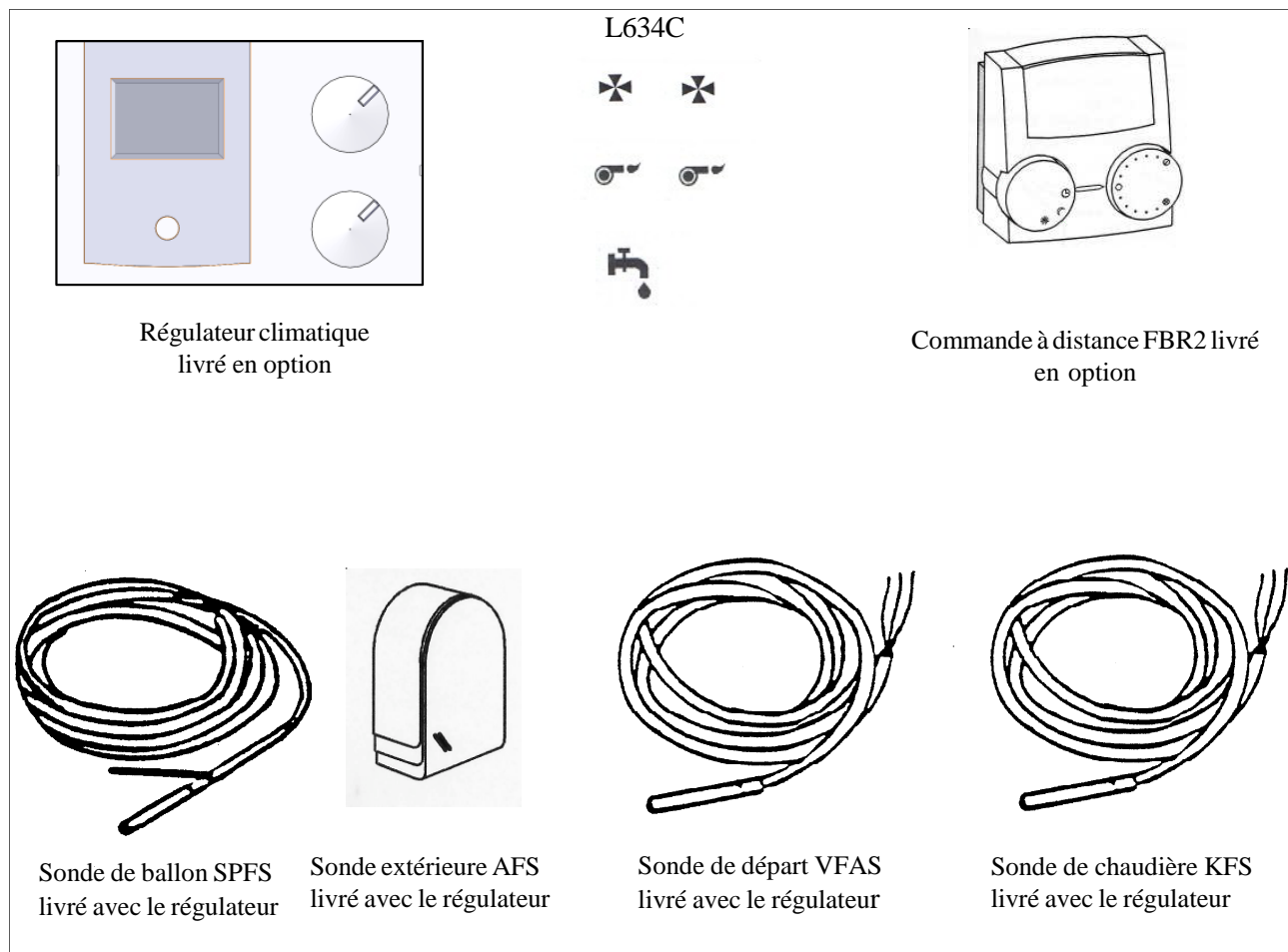
Schéma unifilaire :



4.3.1. Raccordement de la régulation climatiques

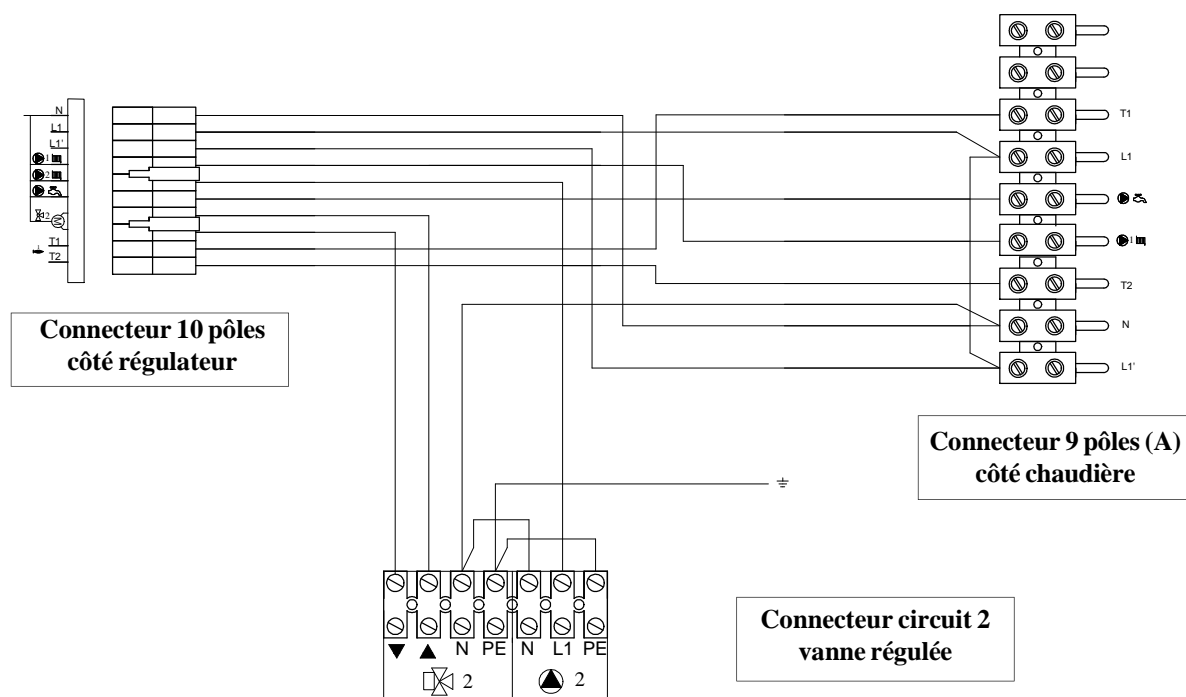
Le tableau de commande des chaudières Excellia Pro est précâblé pour recevoir les régulateurs climatiques optionnels de la gamme Lago en lieu et place de prédécoupe du tableau de bord.

Composants de la régulation climatique



Afin d'installer cette régulation, il est nécessaire d'interposer entre le bornier chaudière et le régulateur, un kit de connexion câblé (9 pôles) livré avec les accessoires du régulateur. Les régulateurs climatiques L634C peuvent être associés en option à une commande à distance avec sonde d'ambiance du type FBR 2 raccordée sur le régulateur à l'aide de 3 fils. Est également disponible en option, un optimiseur de la température d'ambiance avec auto-adaptation de la courbe de chauffe type BM 8. De plus en cas de circuit plancher chauffant, le régulateur nécessite un servo-moteur SM 40 de vanne également disponible en option et raccordé à l'aide de 4 fils.

Tous les composants de la régulation climatique sont facilement accessibles et les raccordements aisés permettant un gain de temps appréciable pour l'installateur.



RACCORDEMENT DU RÉGULATEUR L634C SUR LA GAMME DE CHAUDIÈRES EXCELLIA PRO

1. Retirer le cache droit sur le tableau de commande et engager le régulateur dans ce logement.
2. Retirer le connecteur mâle 9 pôles avec ses 4 ponts sur l'arrière du tableau de commande, ou retirer le module de priorité E.C.S. Ventec déjà embroché.
3. Embrocher le connecteur (A) 9 pôles côté chaudière livré avec le régulateur dans le bornier femelle 9 pôles de la chaudière et resserrer les vis.
Embrocher le connecteur (B) 12 pôles AMP livré avec le régulateur dans la fiche AMP 12 pôles du connecteur (A).
4. Embrocher le connecteur blanc 10 pôles sur le bornier II du régulateur.
5. Raccorder directement les sondes suivantes sur le bornier I du régulateur :
 - AFS : sonde extérieure
 - KFS : sonde chaudière
 - SPFS : sonde E.C.S.
 - VFAS : sonde de départ
6. Raccorder le circulateur chauffage aux bornes 8 et 9 et si nécessaire le circulateur E.C.S. aux bornes 11 et 12 sur le bornier 12 pôles chaudière (arrière du tableau de commande).

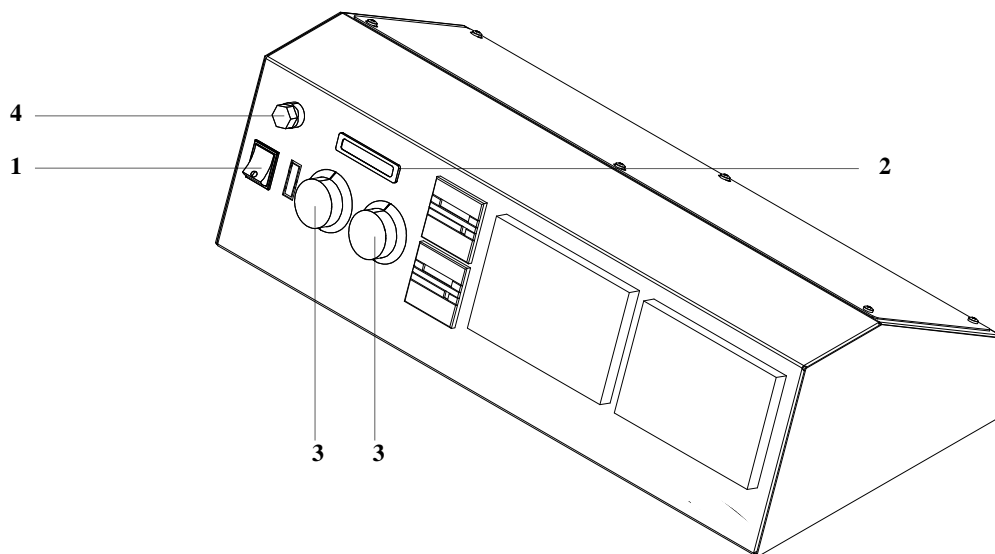
REMARQUES GENERALES

- ne plus raccorder l'interrupteur Eté/Hiver, ni l'aquastat ballon E.C.S., ces fonctions étant assurées directement par le régulateur climatique L634C.
- placer la consigne de l'aquastat chaudière à 80°C environ.

5. Description du tableau de bord

Dans sa version de base, la face avant du tableau de bord standard comporte :

TABLEAU DE COMMANDE



- 1) Interrupteur Marche / Arrêt
- 2) Thermomètre de chaudière
- 3) Aquastat réglage de 1° et 2° allure NT 174 HE/2
- 4) Aquastat de surchauffe SP-051 HE

MISE EN SERVICE

Avant allumage, ouvrir les purges, remplir lentement l'installation et laisser sortir l'air jusqu'à l'arrivée de l'eau, puis fermer les purges. Vérifier l'étanchéité.

ATTENTION

Le remplissage en eau de la chaudière doit être complet. Le non respect de cette instruction entraîne la suppression de la garantie. La pression de remplissage à froid doit être égale à 1 bar pour une hauteur d'installation jusqu'à 6 m. et 1,5 bars pour une hauteur jusqu'à 10 m. Vérifier le raccordement du conduit des fumées. Régler la vitesse du circulateur en fonction des pertes de charge du circuit de chauffage.

UTILISATION-ALLUMAGE

- mettre la chaudière sous tension via l'interrupteur général
- régler le thermostat de réglage à la température souhaitée
- après mise en température de l'installation, refaire une purge générale et complète en eau

Dans le montage avec thermostat d'ambiance ou régulation en fonction de l'extérieur, régler l'aquastat chaudière à 80°C.

Dans le montage avec robinets thermostatiques, régler l'aquastat chaudière en fonction des saisons :

Printemps et automne	: 50 à 60°C
Hiver	: 70 à 75°C
Par - 10°C	: 80°C

Remarque: Vérifier l'étanchéité de tous les raccords après 24 heures de fonction, au besoin procéder au resserrage des raccords.

6. Entretien

L'entretien de la chaudière s'effectuera une ou deux fois par an, suivant les conditions d'utilisation par une inspection de la propreté des carneaux. Pour ce faire, il suffit de démonter le tampon de nettoyage et son isolation ainsi que la plaque foyère et son isolation en ayant pris soin de retirer le brûleur de son support et de procéder dans l'ordre au nettoyage des carneaux horizontaux, des parcours verticaux et, ensuite, de la chambre de combustion.

Un encrassement anormal de la chaudière peut être provoqué par :

- dérèglage du brûleur
- obstruction de la cheminée

Il est recommandé de faire contrôler chaque année (par l'installateur) le réglage du brûleur, les caractéristiques de combustion et le bon fonctionnement des appareils de régulation.